Alerte : émulsion raciste autour d'un projet de CPAR en Haute-Garonne

En 2021 a été annoncée l'installation d'un CPAR sur la commune de Saint-Lys (31470) par l'entreprise ADOMA, dans les locaux de l'EHPAD La Joie de Vivre qui, lui, déménage dans la ville voisine de Fonsorbes. Ce projet de Centre de Préparation Au Retour suscite de vives critiques qui s'organisent notamment en un collectif "Stop CPAR". Celui-ci se revendique apolitique, mais dans les faits, cette mobilisation développe des arguments racistes et se retrouve relayée par des médias d'extrême-droite. Le centre doit ouvrir à l'automne 2023.



Si nous sommes également opposé·es au principe des CPAR (qui sont des centres poursuivant un but d'expulsion des personnes migrantes), nous nous inquiétons de voir s'organiser, au prétexte d'un rejet de ce projet, l'expression d'un racisme de plus en plus décomplexé. Émergent également des discours qui débordent le cadre du CPAR pour s'en prendre directement aux exilé·es et à toute forme d'accueil de ces personnes.

Qu'est-ce qu'un CPAR (ou DPAR : Dispositif de Préparation Au Retour) ?

Les CPAR sont adressés à des personnes déboutées de leur demande d'asile. Leur projet institutionnel est d'héberger des personnes volontaires pour retourner dans leur pays et d'accompagner socialement ce retour. Ces établissements sont gérés par des associations ou entreprises sous convention avec L'État, et servent d'alternative aux centres de rétention. Le discours de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), qu'on peut découvrir sur le site retourvolontaire.fr, présente en effet ces centres comme un accompagnement bienveillant à un projet volontaire de réinsertion dans le pays d'origine.

Cependant, il nous semble nécessaire de rappeler la dureté des parcours de migration. Aux conditions de voyage dangereuses et difficiles succède bien souvent une impossibilité à se loger ou à subvenir décemment à ses besoins de base qui place les personnes et les familles dans l'urgence. Les procédures administratives pour obtenir le droit de s'installer en France sont complexes, et leur échec s'accompagne d'une menance d'enfermement en Centre de Rétention Administrative, prisons qui sont régulièrement dénoncées pour les violences que les personnes détenues y subissent. La mort récente de M., détenu au CRA de Vincennes, possiblement conséquente à des violences de la part de surveillant es et/ou d'un défaut de soin à son encontre, illustre les souffrances engendrées par ce type d'enfermement.

L'OFII se positionne contre les revendications d'associations d'aide aux exilé·es qui ont une "idéologie" et défendent l'idée "que toute frontière est illégitime" (D. Leschi, dir. général de l'OFII, F. Info, 20/12/21). Pourtant, dans les CPAR, les expulsions sont emballées dans du travail social mais elles n'en sont pas moins le marqueur d'une autre idéologie à laquelle nous nous opposons : celle qui refuse à certain·es le droit à la libre circulation et qui n'octroie sa solidarité que de façon raciste sous condition de nationalité.

Si l'accueil des personnes exilées n'est pas inconditionnel, on peut parler de contrainte. Ce retour "volontaire" peut être l'autre nom d'un abandon dû aux difficultés et souffrances endurées.

L'entreprise ADOMA : une histoire coloniale et sécuritaire

À Saint-Lys, c'est ADOMA qui installe le CPAR, une entreprise appartenant à l'État via la CDC. Renommée ADOMA en 2006, c'était avant la SONACOTRA, créée en collaboration avec le ministère de l'Intérieur en 1956 (Chronique d'une institution : la



"sonacotra", Bernardot, 1999). Son rôle était de loger les travailleurs algériens, dont beaucoup vivaient dans des bidonvilles au sein des métropoles.

Son action, débutant en pleine guerre d'Algérie, a aussi été synonyme de stigmatisation et de surveillance de ces travailleurs étrangers ainsi que de mépris de leurs droits, contre quoi se sont levés de forts mouvements de revendications qui ont encore des suites aujourd'hui (comme



la lutte contre les expulsions des foyers menée par la COPAF). De 1956 à 2023, ADOMA œuvre dans une logique coloniale traitant les migrant es comme n'ayant pas les mêmes droits humains. Il s'agit donc aussi de lutter contre le racisme d'Etat acté par ADOMA, tout en dénonçant le racisme local.

Une mobilisation anti-migrant-es : du pain béni pour l'extrême-droite

La mobilisation anti-CPAR à Saint-Lys fait entendre une dissonance : même si le collectif Stop CPAR se dit "apolitique", on remarque une forte présence de l'extrême-droite sur ce sujet et une récupération par la fachosphère.

En plus de l'étrange timing des "revendications sociales" (maison de santé, etc.) du collectif qui ne s'expriment sur la commune que maintenant, les initiatives du collectif (rassemblements sur place, expression en ligne) donnent une tribune aux idées racistes de certain-es. Une obsession sécuritaire ("La coulée verte va devenir infréquentable!" - témoignage sur le site Stop CPAR) et des propos déshumanisants ("C'est des humains comme moi, mais moi j'ai peur d'eux, et eux n'ont pas peur de moi." Fr3 Occitanie 18/03/23) peuvent être lus ou entendus chez les participant-es. Durant les réunions organisées par la mairie, certaines questions pouvaient mobiliser des récits fantaisistes imaginant Saint-Lys comme plaque tournante de la drogue en devenir.

L'extrême-droite s'accapare le sujet, entre la présence des partis officiels

et la couverture par des médias partisans

Le RN (délégués 31 Léonardelli et Gazzoli) et Reconquête (adjointe 31 Piussan) se disputent le terrain politique délaissé maire par le (Serge Deuilhé, PS) qui se range derrière la protestation en niant arguments ses racistes et en arguant que le gouvernement décide sans le consulter.



La contestation du CPAR est largement relayée par la fachosphère : fdesouche.com (29/09/22), Boulevard Voltaire (Youtube - 01/10/22), Valeurs Actuelles (21/10/22 et 21/03/23). L'extrême-droite s'en sert comme tremplin pour s'ancrer localement. Cela rappelle les événements récents à Saint-Brevin où une mobilisation raciste a fait annuler un projet de CADA, des opposant es allant jusqu'à commettre un attentat terroriste au domicile du maire de la commune.

À Saint-Lys, un autre événement a éveillé notre inquiétude : le 30/09/22, un rassemblement de protestation appelé par le maire a eu lieu devant un hôtel où étaient logé·es des mineur·es non accompagné·es. Sans rapport avec le CPAR, iels ont été cibl·eés par les discours de haine que véhicule cette mobilisation (la vidéo de Boulevard Voltaire donne par ex. la parole à une habitante qui se plaint de leur présence). Le fait que le racisme s'exprime et s'organise ainsi sans gêne sur la commune nous alerte : cette escalade de la violence dans les discours doit cesser et ne surtout pas se traduire en acte.

Quand on est contre le racisme de l'extrême-droite ET contre celui des expulsions : que faire ?

Par ce tract, nous souhaitons nommer ce qui se passe à Saint-Lys : une montée du discours raciste et une organisation locale autour de ces idées réactionnaires. Nous proposons pour cela :

- de dénoncer autant que possible les éléments par lesquels ce racisme s'exprime de façon décomplexée sur la commune
- de porter une autre parole : on peut être contre le CPAR et contre la haine des migrant·es,

à la manière des personnes ayant, lors d'une réunion de Stop CPAR, affiché une pancarte "Accueil inconditionnel des migrant es".

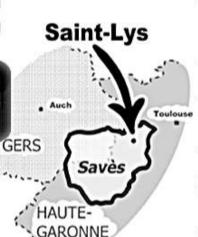
Également, si on ne veut pas de CPAR, on milite pour que le parcours de migration ne soit pas difficile comme aujourd'hui, et pour que les migrant·es soient accueilli·es en France. On soutient les associations et

les collectifs qui agissent dans ce sens. Nous citerons ici de manière non exhaustive certaines organisation présentes en Haute-Garonne ou dans le Gers :

Toulouse Anti CRA, Collectif AutonoMIE, Watizat, Solidarité Pavie, Collectif ASAR (Auch Solidarité Accueil Réfugié·es), RESF 32, ...

Par tous les moyens, soyons solidaires des personnes migrantes et combattons le racisme !

Soyons le Savès antifasciste! contact : saves_antifa@protonmail.com



Fr3 Occitanie 18/03/23